

SIDEL COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LOMAGNE est un syndicat mixte fermé constitué de deux communautés de communes : la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise regroupant 43 communes et la Communauté de communes Bastides de Lomagne regroupant 13 communes pour un total de 21 875 habitants.

Le SIDEL est habilité à exercer la compétence suivante :

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés en application des articles L 2224-13 du Code Général des Collectivités et suivant et de la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article L 5711-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SIDEL adhère à TRIGONE, Syndicat Mixte Départemental pour le traitement des déchets ainsi que les opérations

de transport s'y rapportant.

La participation versée pour cette adhésion représente une charge d'environ 51 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement concernent l'acquisition de matériel de collecte, du mobilier et de matériel informatique ainsi que des frais d'étude engagés sur la mise en place d'une tarification incitative.

Les recettes proviennent principalement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de la Redevance Spéciale.

16 agents statutaires sont en poste à temps plein au sein de la structure :

- Un directeur (filière technique) ;
- Un assistant de direction (filière administrative) ;
- Un animateur (filière animation) ;
- Un responsable ateliers (filière technique) ;
- Un agent de prévention de risques et optimisation des collectes (filière technique) ;
- Un mécanicien polyvalent (filière technique) ;
- 5 chauffeurs (filière technique) ;
- 5 ripeurs (filière technique).

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
SIDEL ORDURES MENAGERES	2 577 739.43	2 856 623.96	47 039.76	465 095.91
Total	2 577 739.43	2 856 623.96	47 039.76	465 095.91

- **Taux de la TEOM : 12.40 %**

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 473.97 k€	Contributions directes : 2 292.95 k€	Dépenses d'équipement : 47.04 k€	Excédent antérieur : 266.28 k€
Charges de personnel : 671.93 k€		Autres : 0.00	
Subventions et participations : 1 228.05 k€			Autre : 198.82 k€
Autre : 203.79 k€	Excédent antérieur : 400.81 k€		
	Autre : 162.87 k€		

Capacité d'Autofinancement :

Recettes réelles de fonctionnement : 2 856 623.96 €
 Dépenses réelles de fonctionnement 2 577 739.43 €

- **CAF Brute et Nette : 278.88 K€**

- Dette - NEANT